

RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS, LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE

1 jour

690 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

11 octobre 2022

Les nombreuses réformes territoriales de la décennie 2010 ont tenté d'adapter l'organisation institutionnelle francilienne aux enjeux métropolitains. La carte des acteurs de l'aménagement et du développement de la région capitale en a été profondément bouleversée, les compétences ont été redistribuées et les chaînes de décision ont, pour partie, évolué. Pour autant, les objectifs initiaux n'ont pas été atteints partout et des ajustements sont encore nécessaires, même si le calendrier des mutations à venir reste incertain. Cette formation permettra aux participants de comprendre les évolutions territoriales et d'en décrypter les impacts institutionnels, juridiques et financiers à l'échelle de la région, de la métropole et des intercommunalités. Les experts de L'Institut Paris Region suivent et analysent ces mutations. Ils établissent le bilan de leur mise en œuvre. Cette formation vous propose une vision à la fois synthétique et complète, ainsi qu'une analyse des conséquences dans différents types de territoire.

Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Comprendre les mutations de l'organisation institutionnelle en Île-de-France

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- décrypter l'actualité et les évolutions à venir ;
- comprendre, de façon globale, les transformations induites par la métropolisation et la réforme territoriale ;
- identifier les leviers et obstacles dans la mise en œuvre de la réforme et repérer des « bonnes pratiques ».

Outils pédagogiques

La formation alternera exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, témoignages de praticiens engagés et temps d'échanges.

Coordination de la session : Léo FAUCONNET, politiste, directeur de la mission Gouvernance, L'Institut Paris Region.

Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes.

Le dossier documentaire est inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 04/10/22) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante:

formations@institutparisregion.fr

Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels » de L'Institut Paris Region, cycle de formations délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

11 OCTOBRE 2022

En fonction de la situation sanitaire, cette formation pourra être proposée en distanciel.

9 H 00

OUVERTURE ET TOUR DE TABLE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation, L'Institut Paris Region

LA RÉFORME TERRITORIALE EN ÎLE-DE-FRANCE : LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES D'UN PROCESSUS EN COURS

- **Léo FAUCONNET**, politiste, directeur de la mission Gouvernance, L'Institut Paris Region

LE GRAND PARIS ET LA QUESTION MÉTROPOLITAINE : HISTOIRE ET PANORAMA DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ÎLE-DE-FRANCE

- **Tanguy LE GOFF**, politiste, L'Institut Paris Region

Questions/réponses

LES FINANCES LOCALES EN ÎLE-DE-FRANCE : FONDAMENTAUX, ENJEUX ET ACTUALITÉS

- **Valentin SAUQUES**, économiste et expert finances locales, L'Institut Paris Region

Questions/réponses

FOCUS SUR LA GOUVERNANCE DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION : LE SYSTÈME COMMUNES / EPT / MGP ET L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MÉTROPOLITAINE

- **Tanguy LE GOFF** et **Valentin SAUQUES**

Questions/réponses

13 H 00 : PAUSE DÉJEUNER

14 H 30

LES COLLECTIVITÉS FACE À LA RÉFORME TERRITORIALE PERMANENTE : RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNES

- Par des professionnels des territoires concernés

Questions/réponses

17 H 00 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

- **Léo FAUCONNET** et **Brigitte GUIGOU**

17 H 30 : FIN DE LA JOURNÉE DE FORMATION

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Responsable de formation	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION			
Intitulé :			
Dates :			
Tarif :	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">€ HT</td> <td style="text-align: center;">€ TTC (TVA 20%)</td> </tr> </table>	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
€ HT	€ TTC (TVA 20%)		

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j et 800 € HT pour 1,5j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j et 700 € HT pour 1,5j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j et 400 € HT pour 1,5j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)
	<input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.



Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.